



ENQUETE CHSCT

Questionnaire anonyme

Merci de bien vouloir prendre les quelques minutes nécessaires pour remplir ce questionnaire

Pour en permettre la lecture optique :

-utiliser un stylo noir ou bleu pour remplir ou cocher (et non entourer !) les cases

Vous êtes ?

1. Un ou une élu(e) CFDT en CHSCT ?

- Femme
- Homme

2. Un ou une élu(e) en CHSCT dont c'est ?

- le premier mandat dans cette entreprise
- le second mandat dans cette entreprise
- Plus de deux mandats dans cette entreprise

3. Quels autres mandats ou responsabilités syndicales exercez-vous dans l'entreprise ?

- Délégué(e) syndical
- Délégué(e) du personnel
- Elu(e) du CE
- Autre : (précisez)

Plusieurs réponses possibles

L'ENTREPRISE ou L'ETABLISSEMENT que couvre votre CHSCT ?

4. Quelle est votre fédération CFDT de rattachement ?

- Féd. Protection Sociale, Travail, Emploi (PSTE)
- Féd. de l'Habillement, du Cuir et Textile (HACUITEX)
- Féd. des Syndicats Généraux de l'Education Nationale (SGEN)
- Fédération Communication et Culture (FTILAC)
- Fédération Construction Bois (FNCB)
- Fédération Formation et Enseignements Privés (FEP)
- Fédération Générale Agroalimentaire (FGA)
- Fédération Générale des Transports-Equipements (FGTE)
- Fédération Nationale INTERCO
- Fédération de la Chimie et de l'Energie (FCE)
- Fédération de la Métallurgie et des Mines (FGMM)
- Fédération des Banques et sociétés financières
- Fédération des Etablissements et Arsenaux de l'Etat (
- Fédération des Finances et Affaires Economiques
- Fédération des Postes et Telecoms
- Fédération des Services
- Fédération des services de Santé et services Sociaux
- Je ne sais pas

5. Quelle est votre Union Régionale CFDT de rattachement?

- 1- Alsace
- 2- Aquitaine
- 3- Auvergne
- 4- Basse-Normandie
- 5- Bourgogne
- 6- Bretagne
- 7- Centre
- 8- Champagne-Ardenne
- 9- Corse
- 10- Franche-Comté
- 11- Haute-Normandie
- 12- Ile-de-France
- 13- Languedoc-Roussillon
- 14- Limousin
- 15- Lorraine
- 16- Midi-Pyrénées
- 17- Nord-Pas-de-Calais
- 18- PACA
- 19- Pays-de-la-Loire
- 20- Picardie
- 21- Poitou-Charentes
- 22- Rhône-Alpes

6. Nom et Adresse de l'entreprise ?

7. De quelle convention collective relève-t-elle ?

8. Nature de l'activité principale de l'entreprise ou de

9. Nombre de salariés couverts par votre CHSCT ?

- Moins de 50
- De 50 à 150
- De 151 à 300
- De 301 à 500
- De 501 à 1 000
- Plus de 1 000

10. Pouvez-vous estimer le pourcentage de femmes parmi les salariés couverts par votre CHSCT ?

- Moins de 10%
- De 10% à 20%
- De 21% à 30%
- De 31% à 50%
- De 51% à 60%
- Plus de 60%

11. Votre CHSCT couvre :

- Un seul établissement
- Deux établissements
- Trois établissements
- Plus de trois établissements

12. Quel est le taux de travailleurs handicapés dans l'entreprise en 2001 ?

- Aucun
- De 1% à 3%
- De 3.1% à 4%
- De 4.1% à 6%
- Plus de 6%

13. Taux de travailleurs handicapés dans l'entreprise en 2002 ?

- Aucun
- De 1% à 3%
- De 3.1% à 4%
- De 4.1% à 6%
- Plus de 6%

14. Quel est le nombre d'accidents du travail dans l'entreprise en 2002 ?

- Moins de 10
- De 10 à 50
- De 51 à 100
- Plus de 100

15. Pouvez-vous nous indiquer les principaux types d'accident de

16. Quel est le nombre de maladies professionnelles en 2002 ?

- Moins de 10
- De 10 à 50
- De 51 à 100
- Plus de 100

17. Pouvez-vous nous indiquer les principales maladies professionnelles ?

18. Dépendez-vous d'un service médical

- Oui
- Non

19. Si oui, connaissez-vous le représentant CFDT au Conseil d'Administration de l'association gestionnaire ?

- Oui
- Non

20. Si non, disposez-vous d'un médecin du travail ?

- Oui
- Non

21. Disposez-vous d'une assistante sociale ?

- Oui
- Non

22. Disposez-vous d'une infirmière ?

- Oui
- Non

23. Votre entreprise a-t-elle signé un accord en faveur des travailleurs handicapés ?

- Oui
- Non

si oui, merci d'en joindre une copie

24. Le CHSCT a-t-il été associé à l'élaboration de cet accord ?

- Oui
- Non

25. Cet accord contient-il une clause sur le maintien du salarié handicapé dans l'emploi ?

- Oui
- Non

26. Disposez-vous d'un bilan sur sa mise en œuvre ?

- Oui
- Non

si oui, merci d'en joindre une copie

27. Votre entreprise a-t-elle signé une convention avec l'AGEFIPH (Association Nationale de Gestion du fonds pour l'Insertion Professionnelle des Travailleurs Handicapés) ?

- Oui
- Non

si oui, merci d'en joindre une copie

28. Le CHSCT a-t-il été associé à l'élaboration de cette convention ?

- Oui
- Non

29. Cette convention contient-elle une clause sur le maintien de salariés handicapés dans l'emploi ?

- Oui
- Non

30. Disposez-vous d'un bilan sur sa mise en œuvre ?

- Oui
- Non

Si oui, merci de nous en communiquer une copie

Quand un salarié est accidenté ou malade que se passe-t-il ?

1. Votre CHSCT est informé ?

- Systématiquement
- Parfois
- Jamais

2. Cette information est faite par :

- L'employeur
- Le médecin du travail
- Les collègues de travail
- Le salarié ou sa famille
- Autres (précisez) :

3. En cas d'accident du travail, votre CHSCT fait-il sa propre enquête ?

- Systématiquement
- Parfois
- Jamais

4. En cas d'enquête, votre CHSCT recourt-il :

- A une méthodologie précise (précisez) :
- Au médecin du travail
- A un expert (précisez) :
- Autres (précisez) :

5. Le médecin du travail est informé ?

- Systématiquement
- Parfois
- Jamais

6. Cette information est faite

- L'employeur
- Le CHSCT
- Les collègues de travail
- Le salarié ou sa famille
- Autres (précisez) :

7. En cas d'accident du travail, le médecin du travail fait-il sa propre enquête ?

- Systématiquement
- Parfois
- Jamais

8. Remet-il systématiquement le résultat de cette enquête au CHSCT ?

- Oui
- Non

9. Votre CHSCT établit-il un contact avec le salarié accidenté ou

- Systématiquement
- Cela dépend de l'accident (précisez) :
- Cela dépend de la maladie (précisez) :
- Cela dépend du salarié (précisez) :
- Non jamais

10. Sous quelle forme, ce contact est-il établi ?

- Par un élu qui visite le salarié à l'hôpital
- Par un élu qui visite le salarié à son domicile
- Par un élu qui téléphone au salarié
- Par le CHSCT qui écrit au salarié
- Par les collègues les plus proches du salarié
- autres (précisez)

11. Votre CHSCT établit-il un contact avec le médecin du travail

- Systématiquement
- Cela dépend de l'accident (précisez) :
- Cela dépend de la maladie (précisez) :
- Cela dépend du salarié (précisez) :
- Non jamais

12. D'après vos informations, à quoi votre médecin du travail consacre-t-il son tiers temps dans

- A la visite des ateliers
- A l'analyse des postes de travail
- Au suivi des salariés handicapés
- Au suivi des salariés reclassés
- Il ne vient jamais
- Autre (précisez)

Plusieurs réponses possibles

13. Votre CHSCT examine-t-il le registre des accidents bénins (ou cahier d'infirmier ou registre

- Une fois par an
- A chaque réunion du CHSCT
- A la demande
- Jamais
- Il n'y a pas de registre

14. Votre CHSCT examine-t-il la fiche d'entreprise rédigée par le médecin du travail (fiche d'analyse des risques professionnels) ?

- Une fois par an
- A chaque réunion du CHSCT
- A la demande
- Jamais

15. Votre CHSCT examine-t-il le rapport du médecin du travail, notamment ses analyses des postes de

- Une fois par an
- A chaque réunion du CHSCT
- A la demande
- Jamais

Quand le salarié est (ou risque d'être) " déclaré inapte à reprendre son poste de travail ", comment s'effectue la recherche de solutions ?

18. Parmi les propositions suivantes, cochez celles qui illustrent le mieux l'intervention du médecin du

- Tient toujours compte de l'avis du salarié
- Tient toujours compte de la situation effective des postes dans l'entreprise
- Essaie de trouver une solution acceptable par le salarié et l'entreprise
- Ne propose pas ou rarement d'aménagement de poste
- Ne cherche pas ou rarement de solution de reclassement interne
- Privilégie la solution de reclassement à l'extérieur de l'entreprise
- Autre (précisez) :

Plusieurs réponses possibles

19. Parmi les propositions suivantes, cochez celles qui illustrent le mieux l'action de

- Accepte facilement d'aménager les postes de travail
- Propose facilement d'autres postes de travail dans l'entreprise
- Propose un bilan de compétences
- Propose des formations d'accompagnement
- Cherche des solutions externes dans le groupe auquel appartient l'entreprise
- Cherche des solutions externes dans les entreprises du secteur géographique
- Licencie toujours au bout du compte
- Licencie dans certains cas (précisez)

Plusieurs réponses possibles

20. Votre CHSCT est-il associé immédiatement à la recherche de solutions ?

- Oui
- Non

21. Si oui, par qui ?

- Par le médecin du travail
- Par le salarié lui-même
- Par l'employeur
- Autres (précisez)

22. Selon vous, sur quels points, le CHSCT peut-il peser dans votre

- La prise en compte de l'avis du salarié
- L'aménagement du poste de travail
- Le reclassement interne
- La formation
- Autre (précisez)

Plusieurs réponses possibles

Si vous connaissez des cas exemplaires où le CHSCT a pu intervenir en faveur d'un salarié, merci de nous les décrire brièvement.

Quand la santé d'un salarié peut permettre un " retour progressif au travail "

23. Parmi les solutions suivantes, quelles sont celles que le médecin du travail propose ?

- Le contrat de rééducation
- Le temps partiel thérapeutique
- L'abattement de salaire
- Autre (précisez) :

Plusieurs réponses possibles

24. Votre employeur accepte-t-il ces propositions ?

- Oui généralement, quelles que soient les propositions
- Oui, mais il en privilégie certaines (précisez lesquelles)
- Non, il refuse systématiquement

25. Votre CHSCT est-il informé de ces recherches de solutions ?

- Oui
- Non

26. Si oui, par qui ?

- Le médecin du travail
- Le salarié lui-même
- L'employeur

27. Votre CHSCT a-t-il moyen de peser sur ce type de solutions ?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles ? pourquoi ?

28. Avez-vous des exemples concrets de réussite en ce

- Oui
- Non

Merci de nous les décrire brièvement.

Votre entreprise utilise-t-elle des aides extérieures pour maintenir les salariés " inaptes " dans l'emploi dans l'entreprise ?

29. Votre entreprise a-t-elle déjà utilisé les services de l'AGEFIPH (Association Nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des travailleurs Handicapés) ?

- Systématiquement
- Parfois
- Jamais

30. Parmi les mesures AGEFIPH suivantes, quelles sont les mesures qui ont déjà été utilisées dans votre entreprise ?

- Diagnostic-conseil
- Aides techniques et humaines
- Aménagement de situations de travail
- Accessibilité des lieux de travail
- Maintien dans l'emploi
- Aide aux innovations
- Autres (précisez) :

Plusieurs réponses possibles

31. Votre entreprise utilise-t-elle les services médico-sociaux de la CRAM-CPAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie, Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de votre secteur

- Systématiquement
- Parfois
- Jamais

32. Votre entreprise utilise-t-elle les services de l'ARACT (Agence Régionale d'Amélioration des Conditions de Travail)

- Systématiquement
- Parfois
- Jamais

33. Est-il fait appel aux structures suivantes ?

- Cellule de reclassement
- Centre de rééducation professionnelle
- PDITH (Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés)
- Réseau CAP Emploi
- AFPA (Association pour la Formation professionnelle des Adultes)
- Autres

Plusieurs réponses possibles

34. Votre entreprise utilise-t-elle d'autres aides extérieures ?

- Systématiquement
- Parfois
- Jamais

35. Si votre entreprise utilise d'autres aides, précisez le nom de l'organisme (ou des organismes) et la nature des aides obtenues.

Dans les situations de maintien du salarié dans l'emploi après aménagement de son poste ou reclassement sur un nouveau poste,

36. votre entreprise assure-t-elle un suivi ?

- Oui Non

Si "non", répondez directement à la question 39

37. Si oui, qui assure ce suivi ?

- Le médecin du travail
 Le CHSCT
 Le DRH
 Le chef de service ou d'atelier
 Un tuteur
 Autre (précisez)

38. Le cas échéant, quelle est la périodicité de ce

- Une fois par mois
 Une fois par trimestre
 Deux fois par an
 Une fois par an
 Autre (précisez)

39. En cas de reclassement extérieur à l'entreprise.

	Oui	Non
L'employeur assure-t-il un suivi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le médecin du travail assure-t-il le suivi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le CHSCT assure-t-il le suivi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mesure de l'impact de l'action de votre CHSCT

46. Selon vous, l'action du CHSCT en faveur du maintien dans l'emploi des salariés accidentés ou malades de votre entreprise, pèse-t-elle sur les décisions de l'employeur ?

- Oui, beaucoup
 Oui, un peu
 Non, pas du tout

47. Quels sont les facteurs qui, selon vous, réduisent l'efficacité de votre CHSCT ?

- Le manque d'information des élus
 Le manque de formation des élus
 L'attitude des salariés
 L'attitude du médecin du travail
 L'attitude de l'employeur
 Autre (précisez)

Plusieurs réponses possibles

48. Quels sont les facteurs qui, selon vous, facilitent l'action de votre CHSCT ?

- L'employeur est sensible personnellement à la question du handicap
 Un élu du personnel est sensible personnellement à la question du handicap
 Un ou plusieurs salariés sont sensibles personnellement à la question du handicap
 Un élu du personnel est lui-même travailleur handicapé
 Il existe un accord d'entreprise sur la question
 L'insertion de travailleurs handicapés est ancienne et positive dans l'entreprise
 Autre (précisez)

Plusieurs réponses possibles

Tournez la page SVP

